



Introduction

Comme Jésus nous l'enseigne sur la nature de son Église en utilisant le symbole du corps dans 1 Corinthiens 12, quand nous rejoignons l'église nous devenons « membres » du corps du Christ et sommes équipés de fonctions spécifiques par le Saint Esprit.

Dieu désire que les différentes « parties du corps » (membres) fonctionnent de façon efficace vers le but commun de l'église : faire des disciples de Jésus.

L'idée selon laquelle le clergé reçoit un « appel sacré » et les membres seulement un « appel laïc » est un concept erroné qui entrave le progrès de l'église en amenant certains à penser que leur contribution est moins importante. En fait, le Nouveau Testament nous enseigne que tous les membres du corps du Christ sont des ministres de Jésus Christ. Les fonctions sont logiquement différentes mais le statut de tous les responsables est le même.

Vous avez été appelé à travailler en tant que diacre ou diaconesse dans votre congrégation. Le Dieu qui vous appelle est capable de vous soutenir tandis que vous coopérez avec lui.

Fonctions du diacre et de la diaconesse

Le ministère auquel est appelée une personne qui devient diacre ou diaconesse comprend les fonctions suivantes :

1. **Accueil et placement des personnes.** Particulièrement dans les plus petites assemblées, le diacre et la diaconesse agiront en tant qu'hôte/hôtesse d'accueil et placeur/placeuse pour les services tenus dans l'église. Ils aideront aussi le pasteur et autres responsables à faire en sorte que les rassemblements de l'église se déroulent en douceur.
2. **Entretien de la propriété de l'église.** Ils auront la responsabilité de prendre soin et d'entretenir la propriété de l'église, notamment superviser ou accomplir eux-mêmes l'entretien ménager, les réparations, l'entretien paysagiste, la décoration intérieure et les petites rénovations.
3. **Sécurité.** Ils seront en charge de la sécurité de ceux qui assistent aux activités de l'église, veillant toujours au confort et à la protection de toutes les personnes. Cela inclut l'ouverture des bâtiments de l'église avant les rassemblements et la fermeture des lieux à la fin.
4. **Visite.** Ils participeront avec le pasteur et les anciens aux visites des membres d'église. Quelques églises organisent les diacres et les diaconesses en équipe de deux ou trois et leur attribue une aire géographique ou un certain nombre de personnes à visiter.
5. **Aide lors de la cérémonie de baptême.** Les rôles traditionnels pour ce service sont décrits ci-dessous.

Les diacres :

- Prépareront et rempliront le bassin.
- Aideront les candidats au baptême.
- Accompliront le travail physique lié à ce service.

Les diaconesses

- Prépareront les robes pour tous ceux qui participent.
- Aideront les candidates au baptême.
- Laveront, repasseront et conserveront les robes, serviettes, etc. après la cérémonie.

6. **Aide pendant la sainte cène.** Les rôles traditionnels pour ce service sont décrits ci-dessous.

Les diacres :

- S'occuperont de l'organisation matérielle en plaçant par exemple que la table de communion.
- Placeront les serviettes, cuvettes et eau dans les salles appropriées pour le lavement des pieds.
- Distribueront eau et cuvettes aux hommes pour le lavement des pieds en accordant une attention particulière aux visiteurs, nouveaux-membres et personnes âgées.

Les diaconesses :

- Prépareront le pain et le jus de raisin.
- Disposeront les emblèmes et la couverture sur la table.
- Fourniront eau et cuvette aux femmes pendant le lavement des pieds en accordant une attention particulière aux visiteurs, nouveaux-membres et personnes âgées.
- Nettoieront et conserveront les draps et ustensiles utilisés pendant la communion.
- Il est approprié pour les diacres ou les diaconesses ayant été ordonnés d'aider à la distribution des emblèmes et, au dévoilement et au recouvrement de la table pendant le service.